GUIDE D'INSCRIPTION AU BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE (niveau terminale) – session 2027 - pour les candidats individuels et CNED libre

Conditions d'inscription

Le passage du baccalauréat se fait en deux années, je peux m'inscrire au baccalauréat général et technologique - niveau terminale, si :

- j'ai déjà passé les épreuves anticipées (niveau première) ;
- ou si je réponds aux conditions pour passer le baccalauréat en 1 an : j'ai 20 ans au 31 décembre de l'année de l'examen ou je réponds à une des situations listées via le lien suivant : https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo32/MENE2523745N

Je peux m'inscrire dans l'académie d'Orléans-Tours si je réside dans cette académie.

Ouverture des inscriptions

Les inscriptions au baccalauréat général et technologique – niveau terminale sont ouvertes, pour l'académie d'Orléans-Tours :

Du 5 octobre 2026 – 9h00 au vendredi 6 novembre 2026 – 23h59

Comment m'inscrire ?

- Si je suis candidat scolaire ou CNED scolaire (en scolarité règlementée), mon établissement procède à mon inscription. **Je ne suis donc pas concerné par cette procédure.**
- Si je suis candidat individuel ou CNED libre, je dois procéder moi-même à mon inscription :
 - J'utilise mon compte candidat CYCLADES, si j'en ai déjà créé un l'année dernière. Je crée mon compte uniquement si je n'en possède pas ou que ce dernier a été supprimé (je reçois un mail dans les minutes qui suivent la création de mon compte qui devra être validé dans les 48 heures suivant sa création, sinon le compte sera supprimé).
 - Une fois connecté sur mon compte candidat Cyclades, via le menu « Mes inscriptions », je clique sur ma candidature déjà initialisée pour 2026 en « pré-inscrit » pour la compléter. Si je n'en ai pas je clique sur « ajouter une nouvelle candidature », je sélectionne alors l'examen « Baccalauréat général et technologique – 2027 – Académie d'Orléans-Tours » et je clique sur « démarrer mon inscription ». Je clique sur « Suivant » pour consulter/renseigner tous les onglets, le bouton « Enregistrer » sera actif uniquement sur le dernier onglet. Je peux revenir à l'onglet précédent par le bouton « Précédent ».

Précisions sur les onglets d'inscription dans Cyclades : dans l'onglet « informations candidature », je renseigne :

- ma situation l'année dernière : je clique sur « **scolarisé en 1ère » si j'ai déjà passé les épreuves de 1ère** (y compris si j'étais candidat individuel de niveau 1ère l'année dernière), ou j'indique si j'ai déjà échoué au bac, si je suis déjà titulaire du bac, si je suis issu d'un lycée professionnel ou je suis dans une autre situation (à sélectionner si je passe le bac en 1 an).
- ma catégorie cette année : je sélectionne la catégorie « individuel » et mon établissement qui correspond à ma situation : individuel ou CNED non scolaire (= CNED libre) avec ma localité de résidence. J'indique également ma catégorie de l'année dernière.

- si je demande un aménagement : attention, cette case est uniquement informative. Pour obtenir un aménagement d'épreuve au titre du handicap, je dois déposer un dossier de procédure complète (**avant le 15 décembre 2026**) selon la procédure disponible sur le site internet de l'académie : https://www.ac-orleans-tours.fr/examens-et-handicap-122159 ou je fournis ma notification si j'ai déjà obtenu un aménagement l'année précédente.
- si j'autorise la diffusion de la communication de mes résultats d'examens.

Dans l'onglet « qualification présentée », j'indique :

- les spécialités de baccalauréat général ou la série de baccalauréat technologique que je présente ;
- ma forme de passage vis-à-vis des épreuves passées au titre du contrôle continu* qui correspond à ma situation l'année dernière : ainsi, soit j'ai déjà passé des épreuves ponctuelles sur le programme de 1ère et je ne passe les épreuves cette année que sur le programme de terminale. Soit je n'ai jamais passé d'épreuves sur le programme de 1ère et je passe cette année ces épreuves sur le programme de cycle terminal (programme de première + terminale) et mon épreuve de spécialité non poursuivie qui porte sur un programme de première.

**Histoire géographie, langues vivantes, enseignement scientifique ou mathématiques, enseignement moral et civique, options, spécialité non poursuivie.*

Dans l'onglet « épreuves », j'indique notamment :

- les langues choisies en LVA et LVB (elles doivent être identiques à celles choisies pour les épreuves ponctuelles de 1ère, si je suis dans le cas où j'ai déjà passé des épreuves sur le programme de 1ère). L'ETLV est une épreuve du baccalauréat technologique qui remplace l'expression orale de ma LVA ou ma LVB, en fonction de mon choix. Elle permet de mesurer la capacité du candidat à communiquer en langue étrangère sur des travaux effectués en lien avec l'enseignement de spécialité.
- les activités choisies pour l'EPS obligatoire (le couple badminton/tennis de table n'est pas autorisé)
- les options que je souhaite éventuellement passer : attention l'inscription à une option est définitive et la note obtenue comptera pour le résultat du baccalauréat, même si ma note est inférieure à 10.

Récapitulatif : cet onglet affiche toutes les informations saisies précédemment, ainsi que les épreuves et options auxquelles je suis inscrit. Je pourrai retrouver ce récapitulatif dans la rubrique « mes documents ».

Attention ! Je dois avoir consulté tous les onglets puis cliqué sur « **enregistrer »** pour valider ma candidature**. Cette validation génère un récapitulatif d'inscription que je dois signer et déposer dans Cyclades parmi les pièces justificatives qui me sont demandées.**

Pièces justificatives : afin que **mon inscription soit prise en compte**, je dois également **déposer en ligne** des pièces justificatives depuis le menu « **mes justificatifs** ». Je dois les déposer avant la fin des inscriptions fixée au **6 novembre 2026**. Pour accéder à ce menu, je clique sur « mes inscriptions », puis sur ma candidature (encadré indiquant « Baccalauréat général et technologique »).

Comment signaler des informations manquantes, erronées ou poser des questions ?

- Si j'ai des difficultés pour m'inscrire, je contacte la division des examens et concours au Rectorat à l'adresse bgt184145@ac-orleans-tours.fr ou l'adresse bgt283637@ac-orleans-tours.fr en fonction de mon département de résidence (par exemple, si je vis dans le département du Cher (18) j'adresse mon mail à l'adresse bgt184145@ac-orleans-tours.fr).

- Si j'ai utilisé mon compte de l'année dernière, des informations sont renseignées automatiquement. Si certaines informations sont manquantes, notamment des notes déjà obtenues, je contacte la division des examens et concours au Rectorat à l'adresse bgt184145@ac-orleans-tours.fr ou l'adresse bgt283637@ac-orleans-tours.fr en fonction de mon département de résidence. Attention, si j'ai déjà échoué au bac, je ne peux obtenir des bénéfices de notes que sur les épreuves finales : spécialités, grand oral, philosophie, français.

Réflexe : je consulte régulièrement mes mails, la division des examens et concours du Rectorat peut m'envoyer un mail pour avoir des précisions sur mon inscription ou me donner des informations relatives à mes épreuves.

Comment obtenir des informations sur l'utilisation de l'espace candidat CYCLADES ?

Un guide est disponible en ligne : https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat/aide/SANS/BGT/co/GPS_Gerer_ses_inscriptions.html

Je peux aussi adresser un mail aux adresses indiquées ci-dessus.

Comment obtenir des informations sur les épreuves ?

Je consulte le site Eduscol à l'adresse suivante : https://eduscol.education.fr/2343/candidats-individuels-au-baccalaureat-general-et-au-baccalaureat-technologique

Certaines épreuves nécessitent de déposer un dossier avant l'épreuve (certaines spécialités d'arts, l'épreuve orale de français, la spécialité de sciences de gestion et numérique) : je recevrai un mail m'indiquant les modalités de dépôt.

Pour les épreuves d'EPS, je consulte le guide disponible sur le site de l'académie : https://www.ac-orleans-tours.fr/baccalaureat-general-et-technologique-122039

Quand vais-je recevoir ma convocation aux épreuves ?

Les épreuves du baccalauréat font l'objet de plusieurs convocations qui seront disponibles dans mon espace Cyclades rubrique « mes documents ». Un mail de Cyclades m'alertera de la disponibilité d'une convocation.

Attention : la première convocation me sera adressée en mars pour les épreuves d'Education Physique et Sportive, prévues entre le 05 et le 09 avril 2027.

Réflexe : je consulte la rubrique « mes documents » pour retrouver tous mes documents liés à mon examen : mon récapitulatif d'inscription, ma notification éventuelle d'aménagement d'épreuves, ma convocation, mon relevé de notes après publication des résultats.